

DECRET N° 70-123 /CP/SGG

du 5 Juin 1970

chargeant le Ministre des Finances de
l'intérim du Ministre du Développement
Rural et de la Coopération

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil
Présidentiel ;
VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 mai 1970, portant charte du
Conseil Présidentiel ;
VU le Décret N°70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation
du Gouvernement,

DECRETE :

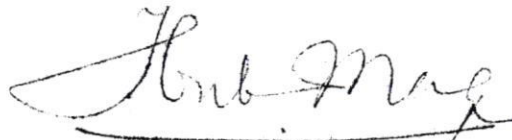
Article 1er - Pour compter du 8 juin 1970, Mr Pascal CHABI KAO,
Ministre des Finances, est chargé de l'intérim du Ministre du
Développement Rural et de la Coopération, pendant l'absence de
Mr Mama CHABI.

Article 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 5 Juin 1970

par le Président du Conseil
Présidentiel, Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,

Ampliations : PCP 6 - MCP 4 - CS 6
CES 5 - MF-MDRC 4 - Ministères 9
SGG 4 - IAA-DCCT-DC-IGF-Gde Chanc. 5
DEP-DGAJL-Dtion Stat. 6 - JORD 1.


Hubert MAGA